

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Mars 2024

Convocation du 4 Mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 mars 2024 à 19h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Monsieur Marcel FERRARI, Maire.

Présents : Jacques HENRIOT, Brigitte IANNUZZI, Michel BANCELIN, Jean-Christophe POZO, Olivier DESSAINJEAN, Monique BASSET,, Emmanuelle GUIGUET-BOULOGNE, Raphaël MARTIN, Colette MONTET, Anne-Sophie VENIEN, Frank BRUNET-DUNAND, Jean-Marie PELTIER .

Absents : Geneviève PETIT

Secrétaire de séance : Frank BRUNET-DUNAND

Présente : Marie-Agnès ROISSARD (secrétaire de mairie)

Rédactrice : Monique BASSET

Ordre du jour

- Approbation du Compte Administratif 2023
- Constat et affectation des résultats
- Vote du budget primitif 2024
- Marché de travaux
- Prime pouvoir Achat exceptionnelle
- Organisation du temps scolaire
- Renouvellement convention RGPD avec Grand Chambéry
- Questions diverses

Approbation du Compte Administratif 2023

Le Compte Administratif 2023 a été approuvé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Constat et affectation des résultats

Les excédents du compte fonctionnement ont été basculés au compte Investissements.
Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le constat et l'affectation des résultats.

Vote du budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 a été voté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Prime pouvoir Achat exceptionnelle

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, d'un montant forfaitaire, vise à soutenir le pouvoir d'achat des agents territoriaux face à l'inflation et sera versée aux agents éligibles à compter du mois de mars 2024.

Les plafonds s'échelonnent de 300 à 800 euros en fonction des revenus de l'agent, et au prorata du temps travaillé.

Votants : 13 Pour : 12 Abstention : 1 Contre : 0

Organisation du temps scolaire

Le Conseil d'Ecole, lors de sa dernière tenue en mars, a adopté l'organisation du temps scolaire comme suit, et ce pour 3 ans :

Jours d'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Cette organisation du temps scolaire a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Renouvellement convention RGPD avec Grand Chambéry

RGPD ou Règlement Général pour la Protection des Données

Pour cette convention RGPD établie pour 5 ans, Grand Chambéry participe à 35% , les communes à 65 %.

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la convention RGPD avec Grand Chambéry

Questions diverses et informations

Vie communale

- Eric Bouvier, employé municipal, part en retraite le 31 mars 2024, et depuis mi-mars, un nouvel employé Olivier Martin est en poste.

Cunettes

- Du fait de leur détérioration, de nouvelles cunettes seront installées sur le chemin communal du Crucifix et sur la piste qui mène du col du Crucifix au col de l'Epine.

Voie sarde

- Les travaux de sécurisation de la voie sarde débuteront courant mai 2024.